



❁ Le Buis (A)

Le buis est un arbuste doté de feuilles persistantes de petites tailles, ovales et d'un vert foncé.
Le buis a une croissance lente. Les troncs d'une quinzaine de centimètres de diamètres sont déjà de vieux arbres.
Les forêts où prédomine le buis sont appelées des buxaies.

Dans les vallées entre Luz-Saint-Sauveur et Gèdre, la buxaie occupe une grande partie des pentes boisées jusqu'à environ 1200-1300m d'altitude. Elle forme des couverts végétaux très denses, quasiment impénétrables, formant de superbes couloirs végétaux autour des sentiers.
Les buxaies constituent un élément remarquable et identitaire du paysage local.

Les buis de nos vallées sont malheureusement menacés par la chenille de la Pyrale du Buis, une espèce de papillon de nuit invasive arrivée d'Asie il y a quelques années.

Crédit : (c) Julien Liron

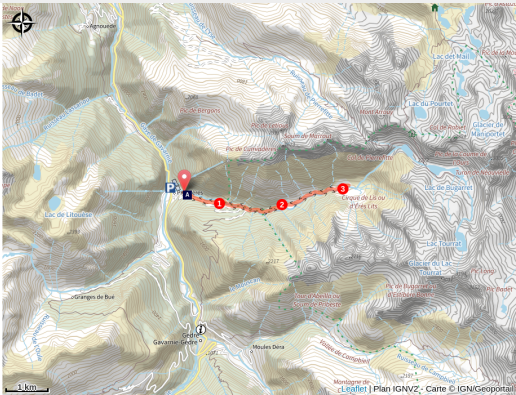


Le cirque d'Eres Lits

Gavarnie-Gèdre



Champ d'iris dans la vallée du Barrada ((c) Julien Liron)



Au départ du hameau de Pragnères, vous découvrirez la vallée sauvage et encaissée du Barrada, à la beauté austère. Vous traverserez différents milieux naturels et paysagers. D'abord en sous-bois, dans les buis ou sous la hêtraie-sapinière, le paysage s'ouvre ensuite progressivement, en suivant toujours le cours d'eau tumultueux. A mi-parcours le sentier quitte la forêt pour entrer dans les pâturages entourés de pentes raides et de sommets imposants pour aboutir au cœur du cirque d'Eres Lits, signifiant en patois « le cirque des avalanches ».

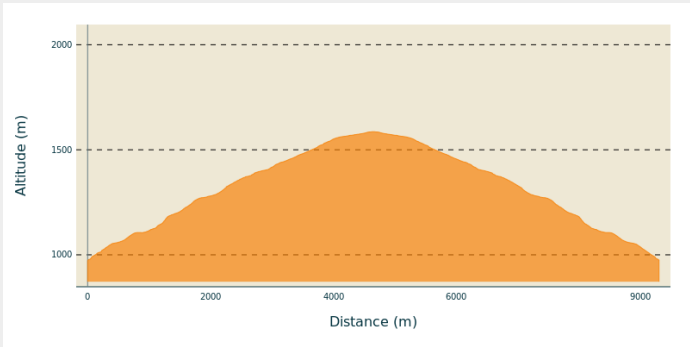
Infos pratiques

Pratique : A Pied
Durée : 4 h 30
Longueur : 9.3 km
Dénivelé positif : 615 m
Difficulté : Moyen
Type : Aller-retour
Thèmes : Faune, Flore
Accessibilité : Départ accessible en transports publics

Itinéraire

Départ : Pragnères (entre Luz et Gèdre)
Arrivée : Pragnères (entre Luz et Gèdre)
Communes : 1. Gavarnie-Gèdre
2. Luz-Saint-Sauveur

Profil altimétrique



Se garer sur le parking face à la centrale hydroélectrique de Pragnères, sur la commune de Gavarnie-Gèdre.

Rejoindre le départ :

Depuis le parking, traverser la route pour rejoindre le bâtiment d'accueil de la centrale hydroélectrique, le longer par la droite et à l'angle de ce dernier, emprunter à gauche une petite ruelle. Elle remonte en direction d'une passerelle. Traverser le ruisseau sur la passerelle et emprunter le sentier à gauche qui remonte le long du cours d'eau et passe sous un pont (remarquer l'ancien moulin à eau dans le pré à gauche).

Le sentier grimpe et rejoint rapidement une piste que l'on remonte. Après le premier virage en épinglé effectué par cette piste, la quitter pour emprunter à gauche un sentier qui monte raide dans le sous-bois.

Descriptif de l'itinéraire évoquant les milieux naturels traversés par l'itinéraire (réalisé par le réseau Natura 2000 des Vallées des Gaves) :

- Une vieille forêt** : Vous entrez alors dans une ambiance forestière, la forêt du Barrada, forêt que l'on considère encore aujourd'hui sur les parties les plus hautes comme vierge. Admirez les majestueux arbres centenaires ! Cette forêt difficilement exploitable est riche en biodiversité. Elle présente des arbres de tous âges et possède beaucoup de bois mort au sol propice aux insectes, source de nourriture pour de nombreuses espèces. À la sortie du bois, vous arrivez sur la piste, n'oubliez pas de bifurquer sur la gauche et de traverser la passerelle, puis suivre le cours d'eau.
- Les milieux humides** : Vous entrez alors dans une ambiance plus fraîche sur plusieurs centaines de mètres. L'eau, qui descend de la montagne est glacée. La balade scintille de magnifiques vasques d'eau d'un bleu azur et vous êtes à l'abri du soleil. Ces eaux tumultueuses abritent de nombreuses espèces aquatiques comme la Truite fario, le Desman des Pyrénées ou la Loutre d'Europe. Suivez le seul sentier qui vous mènera à la cabane de Matte, puis au fond du cirque.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Gèdre
Place de la Bergère, 65120 GEDRE
infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 48 05
<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Parking conseillé

Parking de la centrale hydroélectrique de Pragnères

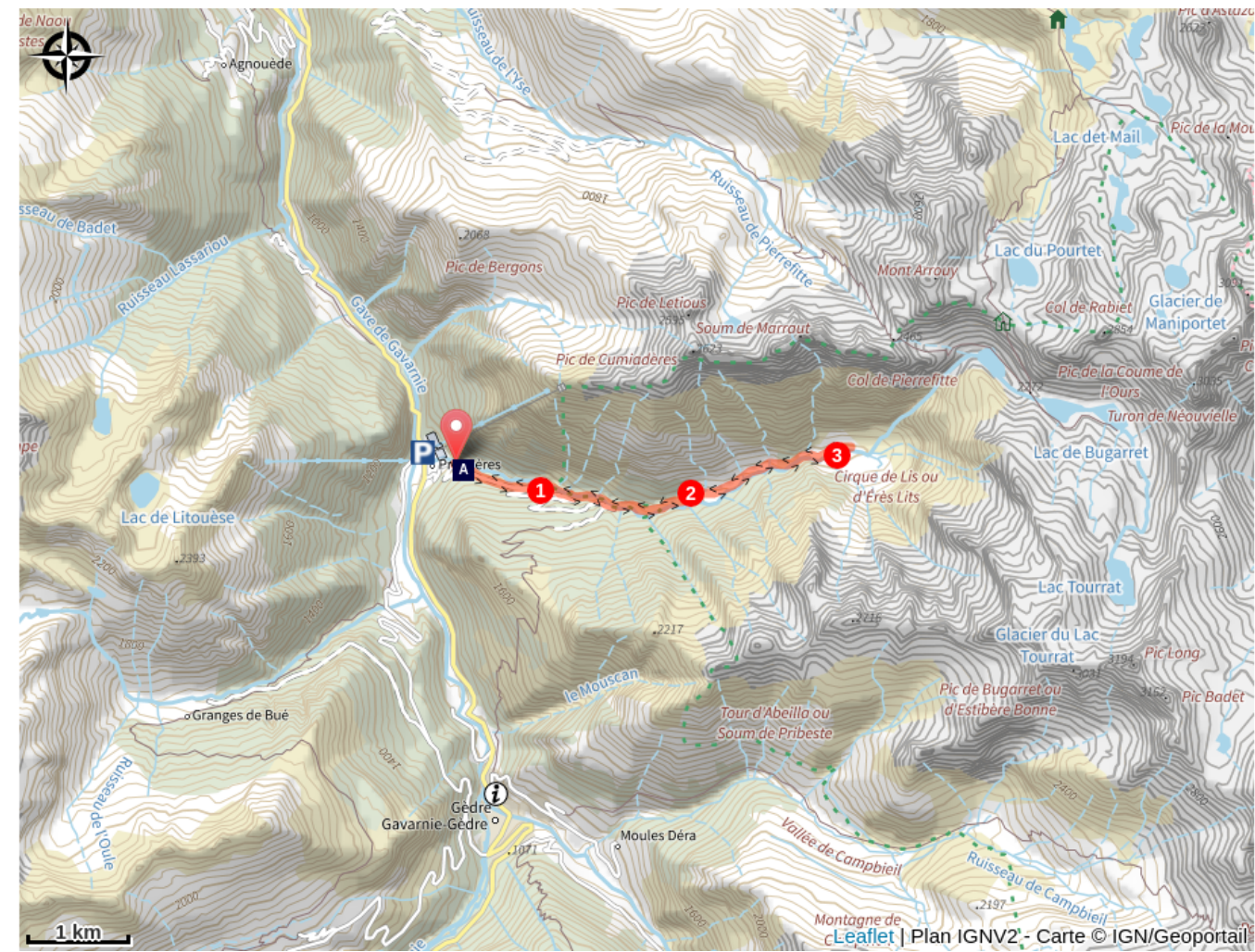
Accessibilité

 Départ accessible en transports publics

3. **Les milieux ouverts** En sortant des bois, le chemin progresse à travers les landes et les estives entretenues par quelques troupeaux au printemps et à l’automne. Ces milieux riches en insectes, servent de réserve de chasse pour des chauves-souris. La présence de ces dernières révèle le bon état écologique du milieu. Toutes les chauves-souris sont protégées au niveau national ; sur les 41 espèces présentes en France, 15 ont été recensées sur ce site Natura 2000.

> Le retour s’effectue par le même itinéraire.

Sur votre route...



✿ Le Buis (A)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour. Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.



Recommandations

- **Parc national des Pyrénées :**
Itinéraire situé en zone coeur du Parc national des Pyrénées : **les chiens y sont interdits.**
> [En savoir plus](#)

- **Période conseillée :**
De fin mai à fin octobre.
Attention : au printemps, l'itinéraire est souvent entravé tardivement par les avalanches de l'hiver (itinéraire à éviter absolument en période hivernale - risque important d'avalanches).

Comment venir ?

Transports

Ligne de bus estivale n°965 :
Lourdes > Pierrefitte > Gavarnie
(descendre à l'arrêt "Gèdre - Pragnères")

Les bus circulent de juin à septembre :
> [Horaires](#)

Accès routier

Depuis la vallée d'Argelès-Gazost, remonter la vallée du gave de Pau par la D 921, via Luz-Saint-Sauveur direction Gavarnie.
Quelques kilomètres après Luz-Saint-Sauveur, vous arrivez au hameau de Pragnères.